

Master

ADMINISTRATION ET GESTION DE LA MUSIQUE

Année 2022-2023

POURQUOI CHOISIR CE MASTER ?

Une formation en 2 ans hautement professionnalisante :

- Des cours assurés par des professionnels reconnus
- Des stages dans les organisations privées et publiques du secteur
- Des outils professionnels concrets

L'insertion professionnelle :

- Un taux d'insertion professionnelle élevé
- Des conférences par des professionnels de niveau international
- Une préparation pratique à l'embauche
- L'association des étudiant.e.s (Admuses) joue un rôle primordial dans la diffusion des offres de stage et d'emploi auprès des étudiants

Débouchés :

- Théâtres d'opéra, salles de spectacle, orchestres, ensembles musicaux, etc. : production, direction administrative et financière, direction générale
- Labels discographiques
- Entreprises de production de spectacles, de tournées
- Agences artistiques
- Collectivités locales
- Conservatoires de musique
- Etc.

L'ouverture internationale :

- Une partie des cours et des conférences en anglais
- Des étudiant.e.s proviennent de différents pays (Allemagne, Suisse, Cuba, Pologne, Chine, Russie, Taiwan, Australie, Colombie, Espagne, Pays-Bas, Turquie, etc.)
- Des débouchés à l'étranger (Allemagne, Autriche, Suisse, États-Unis, etc.)

Un fonctionnement en réseau :

- Entre étudiant.e.s et enseignant.e.s
- Entre étudiant.e.s et professionnel.le.s
- Entre promotions
- Grâce à Admuses

ILS ET ELLES ONT FAIT LE MASTER ADMINISTRATION ET GESTION DE LA MUSIQUE...

- Aurélien Coche, Adjoint au Directeur général et à la Directrice artistique, *Théâtre du Châtelet*
- Bernadette Dodin, directrice, *Conservatoire à rayonnement départemental d'Aulnay-sous-Bois*
- Jonas Fusillier, chef de projet, *Wagram Music*
- Simon Huver, directeur artistique, *Wagram Music*
- Jérémie Leroy-Ringuet, avocat spécialisé en droit de la presse et en propriété intellectuelle
- Olivier Leymarie, directeur général, *Ensemble intercontemporain*
- Élisabeth Monschau, directrice, *360 Paris Music Factory*
- Martin Morillon, directeur, centre culturel de rencontres de l'Abbaye Royale de Fontevraud
- Nicolas Pierchon, directeur de production, *Théâtre Marigny*
- Emmeran Rollin, directeur, festival de Rocamadour
- Claire Roserot de Melin, Administratrice générale, *Théâtre et Orchestre national du Capitole de Toulouse*
- Etc.

NOS PARTENAIRES (STAGES, MEMOIRES DE RECHERCHE)

- Le bureau de la musique de la Ville de Paris
- La Réunion des Opéras de France
- Le FGO Barbara – Trois Baudets
- La Drac Ile-de-France
- Le théâtre du Châtelet

RECRUTEMENT

Le Master s'adresse à des titulaires d'un diplôme Bac+3 :

- Soit titulaires d'une licence de musicologie de Sorbonne Université
- Soit issus d'autres filières (musicologie préparée dans d'autres universités, gestion, administration, droit, communication, grandes écoles, IEP...)

Il est accessible au terme d'une sélection par épreuves écrites et orales (voir ci-dessous). Si les conditions sanitaires ne permettent pas qu'elles se tiennent normalement, elles seront remplacées par un entretien qui aura lieu dans la semaine prévue pour les épreuves orales (voir ci-dessous).

CONTENU

Les enseignements représentent plus de 470 heures (voir programme ci-dessous) et sont assurés par des professionnels français.e.s et étrangers.e.s autour de plusieurs axes :

- Stratégies musicales et développement
- Musique et numérique
- Politiques publiques en matière musicale
- Compétences transversales (droit, gestion, ressources humaines)

En plus des cours, la formation comprend :

- des travaux sur des projets concrets (mises en situation),
- des conférences assurées par des personnalités reconnues,
- la rédaction d'un mémoire de recherche en lien avec des problématiques du monde professionnel,
- un stage professionnel équivalant à 3 mois à temps plein,
- une préparation à la recherche d'emploi dans le domaine de la musique,
- des rencontres avec d'anciens.e.s étudiant.e.s consacrées à des thèmes spécifiques.

Les cours et conférences ont lieu le mercredi soir, le jeudi, le vendredi et le samedi, entre la fin septembre et la mi-mai (planning à confirmer d'ici le début du mois de septembre). Pour pouvoir faire face aux éventuels changements de planning, il est impératif que les étudiant.e.s conservent libres tous ces créneaux durant toute la durée du master. À noter en outre que :

- l'UE 3 « de terrain » en 1^e année requiert une disponibilité de l'ordre d'une journée par semaine,
- afin de permettre aux étudiant.e.s d'effectuer un stage à temps plein, les cours du semestre 4 sont programmés exclusivement le samedi et le mercredi soir.

Bien qu'il s'agisse d'un master à vocation professionnelle, il est ensuite possible de préparer une thèse de doctorat si le sujet de recherche s'y prête.

ENTREE EN MASTER : INSCRIPTION ET MODALITES DE SELECTION

Le recrutement comprend une présélection sur dossier (comprenant notamment une lettre de motivation et un projet de recherche) et, pour les candidats retenus, des épreuves de sélection. Le nombre de places offertes est de 15 au maximum.

Pièces à fournir impérativement :

- Photocopie des diplômes universitaires et de tout document justifiant le niveau musical.
- Curriculum vitae.
- Lettre (1 page) indiquant les motivations et le projet professionnel.
- Diplôme ou attestation témoignant d'une pratique musicale
- Présentation détaillée (4 pages maximum) d'un projet de mémoire de recherche en relation avec l'administration et la gestion de la musique, c'est-à-dire dont les enjeux comportent une dimension économique, juridique, organisationnelle, de politique publique, etc.
 - o Plusieurs thématiques sont proposées ci-dessous (page 5) dans lesquelles les candidat.e.s peuvent éventuellement puiser. Le sujet présenté fera l'objet d'une discussion avec le jury et celui qui sera finalement traité pendant la durée du master pourra être différent de celui présenté lors de l'entretien.
 - o Dans tous les cas la structure suggérée pour le présenter par écrit est : sujet, enjeux du sujet, question de recherche, principales étapes du raisonnement envisagé, si possible première liste de sources (ouvrages, articles, sites Internet, personnes à interroger, etc.).

Calendrier des épreuves qui se dérouleront à Paris¹ :

- **1^{er} avril** : ouverture de la procédure de pré-inscription E-Candidat (paris-sorbonne-universite.fr).
- **16 mai** : date-limite de pré-inscription par E-candidat. Les résultats de la procédure de pré-inscription seront communiqués par E-candidat.
- **1er juin** : mise en ligne sur le site Internet de l'UFR de la liste des candidat.e.s admis.e.s à se présenter, ainsi que des informations (lieu et horaires) relatives au déroulement des épreuves. Nous vous invitons donc à vérifier périodiquement votre messagerie.
- **2 juin** (épreuves écrites toute la journée, Centre Clignancourt, Amphithéâtre Vidal de la Blache) :
 - o dissertation sur un sujet de culture générale,
 - o questions portant sur la vie musicale,
 - o questions de culture musicale (« musique classique » et « musiques actuelles »),
 - o test d'anglais (traduction d'un texte de l'anglais au français).

NB: Les candidats bénéficiant d'un tiers-temps sont invités à se faire connaître auprès de Mme Emmanuelle Bouriel : emmanuelle.bouriel@sorbonne-universite.fr / 01 53 09 56 16.

- **Du 13 au 17 juin** (épreuves orales, Centre Clignancourt, salle 134) : entretien d'une demi-heure environ portant sur le sujet de mémoire proposé par le candidat et sur son projet professionnel ainsi que ses motivations ;
- Les résultats sont publiés à l'issue des épreuves orales.

NB : Les candidat.e.s admis.es à l'issue des épreuves de sélection qui ne sont pas encore titulaires de leur diplôme de licence (ou d'un diplôme équivalent) se présentent à titre conditionnel. Leur admission définitive est subordonnée à l'obtention dudit diplôme avant le **30 septembre 2022** (date de rigueur).

¹ Sous réserve, notamment de l'évolution de la crise sanitaire.

THEMATIQUES DE MEMOIRE PROPOSEES

IMPORTANT : les thématiques ci-dessous ne sont pas des sujets de mémoires, mais des domaines dans lesquels les candidat.e.s peuvent identifier ceux-ci.

- Numérique et musiques non marchandes
- Financiarisation de l'économie de la musique
- Billetterie et promotion d'artistes
- **Données (data) de la musique**
- Modèle économique des paroles de chansons
- Marketing de la musique vivante
- Le réseau lyrique français
- Les compagnies lyriques
- L'insertion professionnelle dans le domaine de la musique après la crise sanitaire COVID 19
- L'expertise artistique et les politiques publiques
- Les réseaux musicaux français / européens
- Le Centre national de la musique
- Les orchestres symphoniques permanents
- Diffusion de la musique à l'international
- Politiques publiques de la musique dans d'autres pays
- L'écosystème de la musique vivante dans d'autres pays
- La musique et l'Union européenne
- La gouvernance des institutions musicales
- Approche historique et institutionnelle d'organisations musicales

POUR EN SAVOIR PLUS

- ☞ Participer à la **journée Portes ouvertes des masters** organisée en ligne le 12 mars (l'heure et le lien Zoom seront prochainement publiés sur le site Internet de la faculté des Lettres).
- ☞ Assister à la **réunion d'information** en visioconférence : **23 mars de 17h30 à 19h** (lien Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/85972504557?pwd=QjJMQ0hrbzBjQnFLaS95eG5oUE9EUT09> / ID de réunion : 859 7250 4557 / Code secret : 886124. Si vous avez l'intention de participer à cette réunion, il convient d'en informer au plus tard 48 heures auparavant Mme Emmanuelle Bouriel (emmanuelle.bouriel@sorbonne-universite.fr) ;
- ☞ Contacter Emmanuelle Bouriel (emmanuelle.bouriel@sorbonne-universite.fr) ; 01 53 09 56 16.
- ☞ Contacter **Admuses**, l'association des étudiant.e.s et ancien.ne.s étudiant.e.s : mission.admuses@gmail.com

Pour vous préparer aux épreuves de sélection :

- lire régulièrement la presse généraliste, ainsi que *La Lettre du musicien*.
- Consulter le site Internet de l'Irma

Par ailleurs, deux ouvrages écrits par des enseignants du master :

- Emily Gonneau : *L'artiste, le numérique et la musique* (2^e éd.), Paris, Irma, 2016.
- Gilles Demonet : *Les marchés de la musique vivante*, Paris, PUPS, 2015.

Responsable du master Administration et gestion de la musique : Gilles Demonet, Professeur, directeur de l'IReMus (Institut de recherche en musicologie)

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

UE	SEMESTRE 1				SEMESTRE 2				SEMESTRE 3				SEMESTRE 4			
	Intitulé	ECTS	Total heures étudiants	Intitulé	ECTS	Total heures étudiants	Intitulé	ECTS	Total heures étudiants	Intitulé	ECTS	Total heures étudiants	Intitulé	ECTS	Total heures étudiants	
UE 1 Principes fondamentaux et mise en œuvre	Droit du spectacle vivant : principes généraux	1	4	Les différents acteurs du marché de la musique vivante (approche juridique et économique)	2	14	Mise en œuvre économique et juridique des différents modes de production	3	16	Gestion de projets en musique vivante (3/3)	2	12	Gestion de projets en musique vivante (3/3)	2	12	
	Economie du spectacle vivant : principes généraux	1	10	Gestion de projets en musique vivante (1/3)	2	12	Gestion de projets en musique vivante (2/3)	2	12	Différents modes d'exploitation des équipements musicaux	2	12			0	
	Principes généraux d'organisation en spectacle vivant	1	10	Pilotage comptable & budgétaire d'une salle de spectacle	1	10		2	10			0			0	
	Sociologie des publics	1	18	Communication musicale	1	10		1	10			0			0	
			0			0			0			0			0	
			15	Droits d'auteur et droits voisins	3	18			16			0			6	
			3	Economie de la musique enregistrée : principes généraux	1	10			10			0			0	
			2	Musique et innovation	2	10			10			0			0	
												12			0	
			3			3			14			12			0	
UE 2 Compétences transversales	Institutions musicales : principes généraux	3	22	Politiques publiques de la musique	3	26	Politiques publiques de la musique enregistrée (1/2)	2	8	Gestion de projets en musique enregistrée (1/2)	2	8	Gestion de projets en musique enregistrée (1/2)	2	8	
	Conférences	2	12	Conférences	2	12	Conférences	2	12	Conférences	2	12	Conférences	2	12	
	Thématiques de gestion de la musique en anglais	3	12	Thématiques de gestion de la musique en anglais		0	Thématiques de gestion de la musique en anglais	2	12	Thématiques de gestion de la musique en anglais	2	12	Thématiques de gestion de la musique en anglais		0	
	Droit social : principes de base	3	12	Droit social de la musique	2	14	Le marché du travail	2	10			0			0	
UE 3 Terrain / Stage	Principes de base de comptabilité	3	14	Thématiques de gestion de la musique en anglais	3	12		2	10			10			0	
	Participation à un projet culturel (au sein du pôle Paris Sorbonne (équivalent d'1 journe par semaine pendant l'année universitaire))	3	0	Participation à un projet culturel (au sein du pôle Paris Sorbonne (équivalent d'1 journe par semaine pendant l'année universitaire))	3	0		3	0		0	0	Stage de 3 mois à temps plein ou 6 mois à mi-temps à effectuer entre le semestre 2 et le semestre 4 (Évaluation portant sur le rapport)	10	0	
			0			0			0		0				0	
UE 4 Recherche	Recherche documentaire & mémoire	1	12	Recherche en gestion de la musique	1	6	Recherche en gestion de la musique	2	6			6				
			3	Séminaire de recherche	1	12		1	12			10			14	
	Mémoire (1/4)	2	0	Mémoire (2/4)	2	0	Mémoire (3/4)	8	0	Mémoire (4/4)	14	0	Mémoire (4/4)	14	0	
TOTAL		30	154		30	162		30	126		30	32		30	32	

ANNALES DES EPREUVES ECRITES 2016-2020²

ANNEE UNIVERSITAIRE	DISSERTATION	QUESTIONS ECRITES		
		MUSIQUE VIVANTE	MUSIQUE ENREGISTREE	INSTITUTIONS PUBLIQUES
2019-2020	Que signifie pour vous la diversité culturelle en matière de musique et quels en sont les enjeux ?	En quelle année le festival Coachella a-t-il été créé ? Dans quelle partie des États-Unis se déroule-t-il ?	Qu'est-ce que l'ADAMI ?	Citez 2 grands établissements publics nationaux dédiés à la musique en France.
		À quel compositeur le festival de Pesaro en Italie est-il dédié ?	Quelle est la valeur d'un stream ?	Qu'est-ce qu'une SMAC ?
		Quel type de musique la Salle Pleyel à Paris programme-t-elle ?	Qu'est-ce qu'un contrat de distribution ?	Qu'entend-on par droits culturels ?
		Qu'entend-on en France par ensemble spécialisé ?	Qu'est-ce qu'une avance sur royalties ?	Le 1er janvier 2020, un établissement public succèdera au CNV. Quel sera son nom ? Sera-t-il EPA ou EPIC ?
2018-2019	Un journaliste a récemment titré : « Tout ministre de la culture pense qu'il n'a pas réussi s'il ne construit pas » (Michel Guerrin, Le Monde, 24 mai 2018). Cette affirmation vous semble-t-elle pertinente pour ce qui concerne la musique ?	Quel est le statut juridique de l'Opéra-Comique ?	Quel terme désigne la personne (morale ou physique) qui finance l'enregistrement d'un disque ?	Qu'est-ce qu'un CNCM (Centre national de création musicale) ?
		Qu'est-ce que El Sistema ?	Qu'est-ce que le « Value Gap » ?	Quelles sont les directions de l'administration centrale du ministère de la Culture ?
		Combien de SMAC y a-t-il en France ?	Quelle est la différence entre droit d'auteur et droit voisin ?	Quels sont les 5 Opéras nationaux en région et les 3 théâtres lyriques d'intérêt national ?
		Citez trois des plus célèbres orchestres symphoniques au monde aujourd'hui ?	Quelles étaient les parts de marché respectives du numérique vs physique en musique enregistrée en France en 2017 ?	Qu'entend-on par « musiques actuelles » ?
2017-2018	Selon vous, le mécénat pourrait-il remplacer les subventions des pouvoirs publics pour financer le spectacle vivant ? Quels seraient les avantages et les inconvénients ?	Qu'est-ce qu'un producteur de concerts ?	Quel est le rôle d'une maison de disques ?	Qu'est-ce qu'une SMAC ?
		Une association peut-elle recevoir des subventions ?	Qu'est-ce que la SACEM ?	Qu'est-ce qu'une DRAC ?
		Quelle est la différence entre mécénat et parrainage ?	Citez plusieurs types de revenus générés par de la musique enregistrée	Qui est Laurent Bayle ?
		Dans quelle grande ville d'Allemagne une nouvelle salle de concert a-t-elle été inaugurée en janvier 2017 ?	Quel est le rôle d'un-e Directeur-trice Artistique en maison de disques ?	Combien y a-t-il de conservatoires supérieurs de musique et danse en France ? où sont-ils localisés ?
2016-2017	Les musiques actuelles doivent-elles bénéficier du soutien de la puissance publique ? Argumentez votre réponse.	Comment qualifieriez-vous la programmation de la Philharmonie de Paris ?	En France, 1) le chiffre d'affaires de la musique enregistrée est-il plus important en exploitation digitale ou en vente physique de disques ? 2) Le chiffre d'affaires du Streaming musical est-il plus important que celui du téléchargement ?	Comment s'appellent les services du ministère de la Culture et de la Communication en région ?
		À quoi sert un agent de concert ?	Qu'est-ce que la loi dite « création » ?	À quoi servent les quotas de chansons francophones ?
		Qu'est-ce qu'une Smac ?	Qu'est-ce qu'une Major du disque ? Citez deux exemples.	Qu'est-ce que le GUSO ?
		Pouvez-vous citer 3 grandes entreprises mécènes de la musique en précisant le type de projets qu'elles soutiennent ?	Qu'est-ce que l'Hadopi ?	Que signifie l'acronyme LCAP ?

² En raison de la pandémie, les épreuves de sélection ont eu lieu intégralement en visioconférence en 2020 et 2021.